

Directrice de la publication : **Fabienne Rosenwald**
Édition : **Bernard Javet**
Maquettiste : **Frédéric Voiret**
e-ISSN 2431-7632

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats

► En janvier 2020, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques (près de 800 000 élèves dans 31 000 écoles). Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

En français, un peu moins des trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture. En mathématiques, dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Pour les exercices reconduits à l'identique entre mi CP 2019 et mi CP 2020, les performances sont en hausse en lecture de mots, écriture de syllabes, écriture de nombres et pour l'exercice de la ligne numérique.

On observe une stabilité en compréhension de phrases, lecture de texte, écriture de mots et résolution de problèmes.

Comme cela a déjà été observé dans d'autres dispositifs d'évaluation, les écarts sont importants entre les élèves accueillis dans le secteur public hors éducation prioritaire et les élèves de REP et de REP+, plus souvent en difficulté. Cependant, ces écarts diminuent entre le début du CP et la mi-CP, comme en 2019 et dans les mêmes proportions.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques où les garçons affichent de meilleurs résultats, mais de façon moins marquée qu'en début de CE1.

Équipe Repères CP-CE1, DEPP-B2*

► Entre le 20 et le 31 janvier 2020, près de 800 000 élèves de Cours Préparatoire dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DGESCO).

Pour la seconde année consécutive, il s'agissait, quatre mois après les évaluations nationales Repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée. Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel les résultats, doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations mi-CP, comme ce fut le cas en début d'année en CP et en CE1, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Les seuils sont différents pour chaque exercice. Le travail mené avec des inspecteurs, des conseillers pédagogiques, des maîtres formateurs, des enseignants de grande section, de CP et de CE1, complété par le traitement statistique de la DEPP, avec l'appui du conseil scientifique de l'Éducation nationale et de la DGESCO a permis de déterminer ces seuils. Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de compétences considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la compétence évaluée est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie).

Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier ou confirmer les difficultés éventuelles de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à mi-CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. Cependant, il serait très risqué de comparer termes à termes ces résultats à mi-CP à ceux de début de CP ou de CE1 établis en septembre dernier.

* Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Élodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Yourc'h, Philippe Wuillamier

En effet, au niveau de la classe, l'enseignant pourra analyser item par item l'évolution des élèves, tout particulièrement lorsque des items sont communs aux deux temps d'évaluation. Mais au niveau national, il faut prendre en compte que les attendus à mi-CP sont différents de ceux de début d'année. Il faut également noter que la plupart des exercices sont constitués d'items différents et d'un niveau naturellement plus exigeant. Il n'est donc pas possible de comparer directement les scores de réussite ou le nombre moyen d'items réussis pour approcher les progressions des élèves et établir des relations directes. Le plus pertinent est d'interpréter les résultats en observant les proportions d'élèves dans chacune des trois catégories : au niveau du seuil 1, au niveau du seuil 2 et au-dessus de ce niveau.

En Français, les trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture, mais 10 % des élèves rencontrent des difficultés importantes

À mi-CP, en 2020, les exercices pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la compréhension de phrases à l'oral (83,7 % de maîtrise en 2020), la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (87,3 %) et la manipulation des phonèmes (83,5 %) ► **figure 1**.

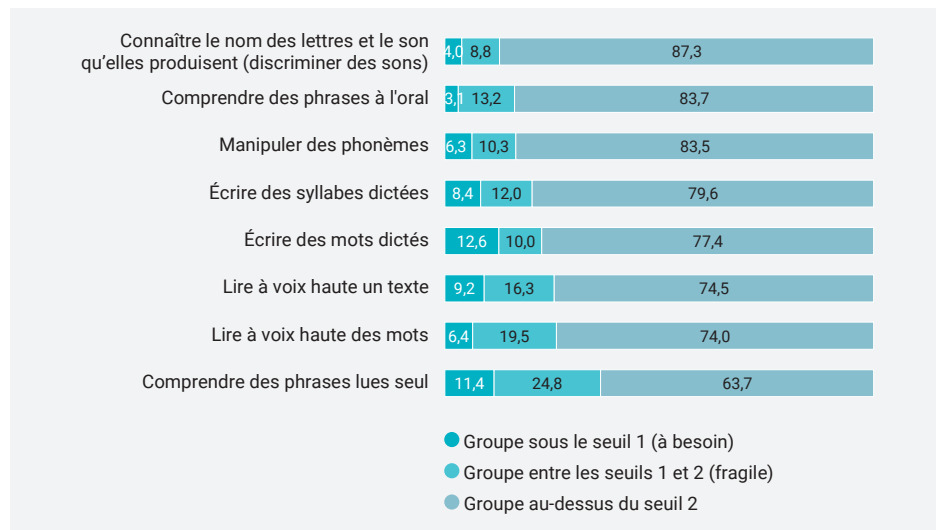
En lecture à voix haute, d'une manière générale, on peut considérer qu'à mi-CP un peu moins de 10 % des élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture. Les élèves dont on peut considérer qu'ils sont entrés correctement dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2) représentent un peu moins des trois quarts des CP.

Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de trois élèves sur quatre réussissent correctement les exercices proposés. Moins d'un élève sur dix (8,4 %) n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes ou des mots en milieu de CP, c'est-à-dire de les composer et les transcrire. En 2020, un nouvel exercice a été introduit, évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases. Cet exercice est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (63,7 %).

En mathématiques, toujours des difficultés en résolution de problèmes et des résultats faibles pour les additions et les soustractions

Dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début

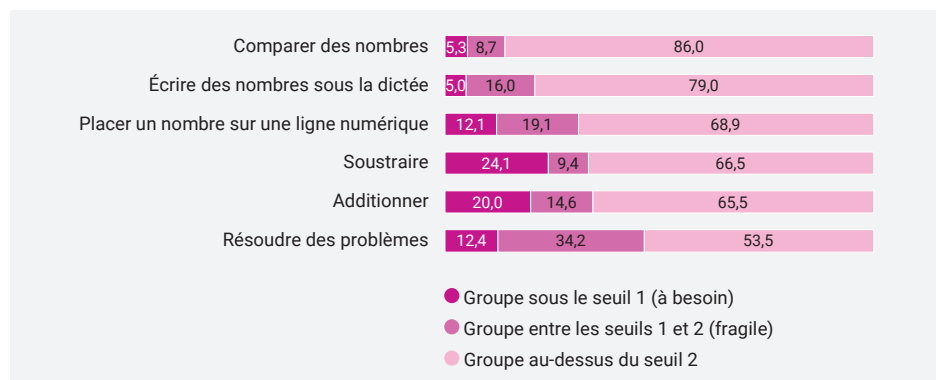
► 1 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français à mi-CP (en %)



Lecture : à mi-CP, 10,3 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Manipuler des phonèmes ».
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.14. © DEPP

► 2 Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques à mi-CP (en %)



Lecture : à mi-CP, 8,7 % des élèves présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comparer des nombres ».
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.
Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.14. © DEPP

de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Un peu plus de la moitié des élèves seulement (53,5 %) présente une maîtrise satisfaisante. Il s'agit du domaine pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé ► **figure 2**.

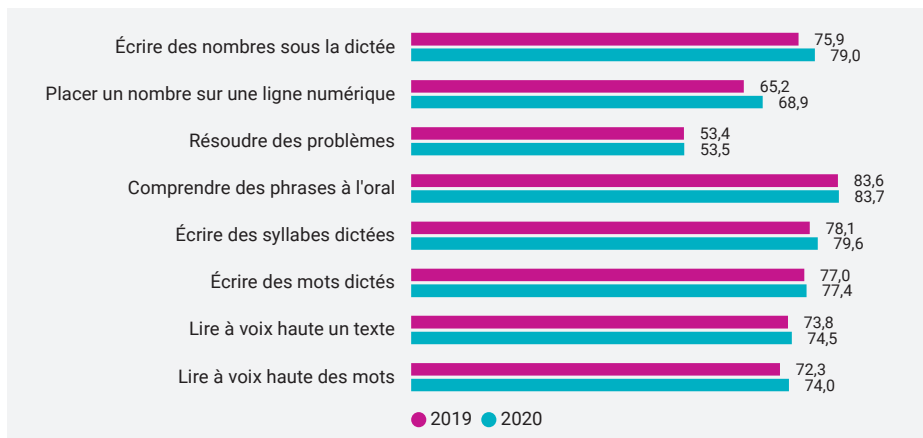
Pour les exercices d'addition en ligne, on constate que plus de 30 % des élèves ont beaucoup de difficultés ou ne réussissent pas à effectuer des calculs dont le résultat est supérieur à 10. Pour ceux de soustraction en ligne, au moins 20 % des élèves à mi-CP n'ont pas commencé à étudier la soustraction ou ne la maîtrisent pas du tout. Pour l'écriture des nombres sous la dictée, un peu plus des trois quarts des élèves sont en mesure d'écrire la plupart des nombres. Mais près d'un quart ne parvient généralement pas à écrire les nombres au-delà de 20. Pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique, peu familier, près de 70 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante.

Enfin, l'exercice consistant à comparer des nombres est le mieux maîtrisé par l'ensemble des élèves (86 %).

Pour les domaines reconduits à l'identique entre 2019 et 2020, on observe une hausse dans la lecture de mots, l'écriture de syllabes, l'écriture de nombres et l'exercice de la ligne numérique

Entre 2019 et 2020, huit exercices ont été reconduits de façon strictement identique (cinq en français et trois en mathématiques). En français, on observe une évolution positive de 1,7 point de la part d'élèves qui présentent une maîtrise satisfaisante pour la lecture à voix haute de mots ► **figure 3**. Les résultats sont plus stables pour la lecture d'un texte à voix haute (+ 0,7 point). Pour l'écriture

► 3 Évolution des proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables à mi-CP en 2019 et 2020 (en %)



Lecture : à mi-CP, en 2020, 79 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en écriture de nombre, contre 75,9 % en 2019.

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.14. © DEPP

de syllabes dictées, la progression est de 1,5 point. Dans le même temps, les résultats sont stables en compréhension orale de phrases, en lecture de texte et en écriture de mots.

En mathématiques, on observe des évolutions positives de 3,7 points pour l'exercice de la ligne numérique et de 3,1 points pour l'écriture de nombres entiers. Les résultats sont stables en résolution de problèmes.

Ces évolutions sont identiques quel que soit le secteur, ce qui conduit à des écarts stables entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire entre mi-CP 2019 et mi-CP 2020. Notons que l'an dernier les évaluations de mi-CP portaient déjà sur des élèves qui

en éducation prioritaire avaient connu un dédoublement des classes, que ce soit en REP+ ou en REP.

Des filles plus performantes en français alors que les garçons présentent de meilleurs résultats en mathématiques

En milieu de classe de CP, en français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons. En compréhension orale de phrases, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus

du seuil 2, et qui affichent donc une maîtrise satisfaisante, l'écart est de 4,7 points, écart confirmé en compréhension écrite de phrases lues seul (nouvel exercice) pour lequel on note 4,1 points au bénéfice des filles. Pour le domaine relatif à l'écriture de mots ou de syllabes, il est de l'ordre de 4 points. La lecture à voix haute (de mots, de phrases) est le seul domaine dans lequel il n'y a pas d'écart significatif ► **figure 4**.

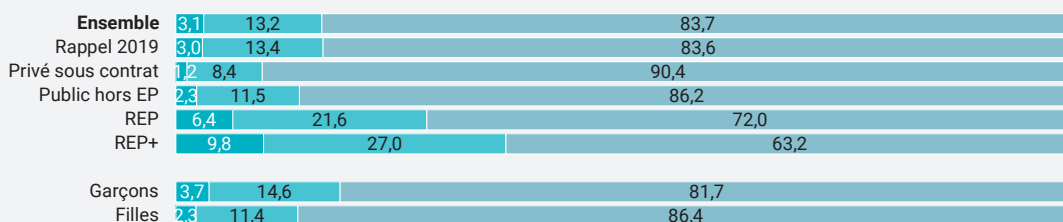
En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués. Seul l'exercice « comparer des nombres » fait exception puisque l'écart n'est pas significatif si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2. En résolution de problèmes, l'écart est de 1,6 point en faveur des garçons. Les écarts les plus marqués, pour les exercices strictement comparables entre 2019 et 2020, restent toutefois relativement faibles, sont à noter en dictée de nombres (3,5 points) et sur l'exercice de la ligne numérique (2,1 points) ► **figure 5** (voir « Pour en savoir plus » – figures 1bis).

Des réussites hétérogènes selon les secteurs de scolarisation...

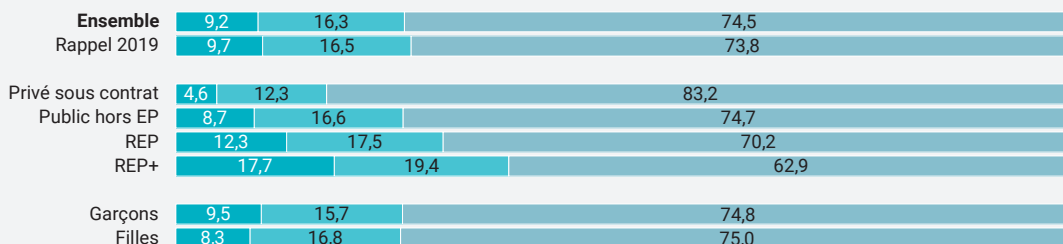
Comme en 2019, en français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP,

► 4 Répartition des élèves dans les groupes dans deux domaines évalués en français à mi-CP selon le sexe et le secteur (en %)

Comprendre des phrases à l'oral



Lire à voix haute un texte



● Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ● Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ● Groupe au-dessus du seuil 2

Lecture : à mi-CP, 19,4 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Lire à voix haute un texte ».

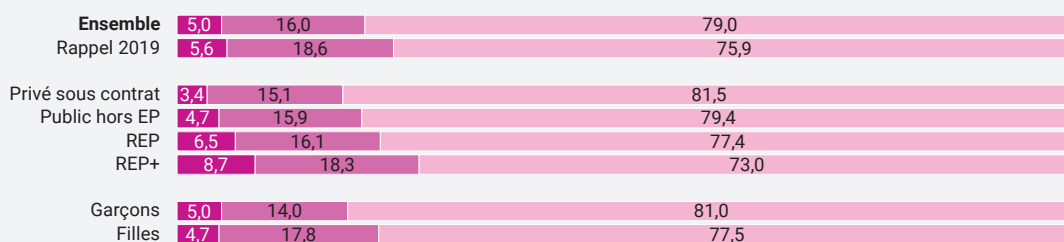
Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

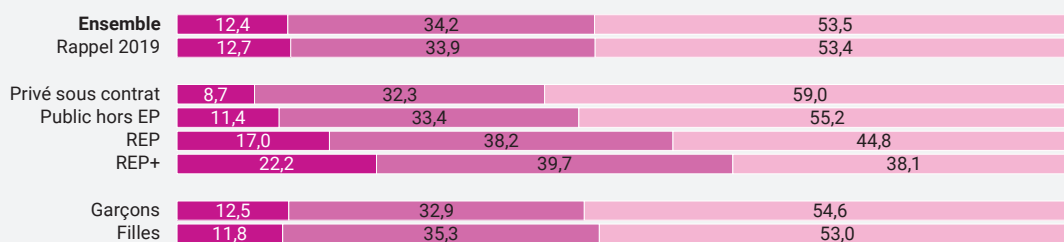
Réf. : Note d'Information, n° 20.14. © DEPP

► 5 Répartition des élèves dans les groupes dans deux domaines évalués en mathématiques à mi-CP selon le sexe et le secteur (en %)

Écrire des nombres sous la dictée



Résoudre des problèmes



● Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ● Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ● Groupe au-dessus du seuil 2

Lecture : à mi-CP, 39,7 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Résoudre des problèmes ».

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Source : MENJ-DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.14. © DEPP

publiques ou privées). En général les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public ► **figure 4**. Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée. Cela concerne l'ensemble des domaines évalués en français, où l'écart le plus important concerne la compréhension orale : 23 points de différence pour l'exercice « Comprendre des phrases à l'oral » entre les proportions d'élèves de REP+ et ceux du public hors EP présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Pour la lecture, les écarts entre REP+ et public hors EP existent mais sont moins élevés (respectivement 11 points et 12 points pour la lecture à voix haute de mots et de texte). C'est également le cas pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (respectivement 8 et 9 points) et pour ce qui concerne le principe alphabétique (connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 6 et 10 points d'écart) (voir « Pour en savoir plus » – **figure 2bis**).

En mathématiques aussi, on observe des écarts de performances selon le secteur de scolarisation ► **figure 5**. Les exercices pour lesquels les écarts entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire sont les plus faibles restent, comme en 2019, ceux d'écriture ou de comparaison de

nombre : respectivement 6 et 10 points de différence entre REP+ et public hors EP pour ces exercices. La rupture entre éducation prioritaire et autres secteurs apparaît plus nettement pour les exercices de soustraction (16 points) et de résolution de problèmes (17 points) (voir « Pour en savoir plus » – **figure 2bis**).

... mais qui se réduisent entre l'entrée en CP et la mi-CP

Sur deux des trois compétences en français évaluées à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2019, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent : baisse de 5,1 points de l'écart entre début de CP et mi-CP pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent et de 4,3 points pour la manipulation des phonèmes. On n'observe pas de baisse en compréhension de phrases à l'oral (voir « Pour en savoir plus » – **figure 3bis**). Sur les quatre compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent aussi : baisse de 6,3 points en résolution de problèmes, de 2,6 points en écriture de nombres, de 5,2 points en comparaison de nombres et de 4,5 points pour l'exercice de la ligne numérique.

Comme en 2019, les élèves arrivent en début de CP avec des différences de compétences très marquées entre ceux qui entrent en EP et ceux qui entrent dans le public hors EP. Entre début de CP et mi-CP ces écarts se réduisent. Les réductions des écarts entre le début CP et la mi-CP entre les élèves entrés en éducation prioritaire et ceux entrés dans le public hors éducation prioritaire sont du même ordre de grandeur en 2020 et en 2019. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 20.14 est en ligne sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Pour accéder aux figures complémentaires **1bis, 2bis, 3bis**, aux encadrés « **Méthodologie** » et « **Bibliographie** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données de la note et données complémentaires ».